

BULLETIN MUNICIPAL
N° 8 – DECEMBRE 2011
BEIRE LE FORT



**Marc, Notre Maire nous a quitté
le 04 Décembre 2011**

Homage à MARC

Vous étiez un homme simple, droit, honnête. Votre modestie n'aurait pas aimé que l'on fasse de longs discours à votre propos.

Ce n'est pourtant pas une raison suffisante pour vous laisser partir sans pouvoir dire toute l'admiration et la reconnaissance qui vous sont dues pour les 34 années au cours desquelles vous avez honorablement rempli votre mandat de conseiller municipal de 1977 à 1983, puis d'adjoint de 1983 à 1989 et de Maire de la commune de BEIRE LE FORT depuis 1989. Pendant toutes ces années, vous avez été constamment attentif à défendre les intérêts de votre commune et de vos concitoyens dans un esprit de solidarité et de justice.

Vous aurez représenté une génération d'élus municipaux, qui bien que n'ayant pas été particulièrement préparés à des fonctions d'une complexité croissante, ont su néanmoins administrer efficacement leur commune au cours d'une période marquée par de profondes évolutions.

Homme de la terre, empreint d'un bon sens à toute épreuve, dévoué à votre commune et à vos concitoyens, vous nous laisserez le souvenir d'une vraie humanité, d'une modestie imperturbable, d'une générosité et d'une tolérance rares.

Même la cruelle maladie qui vous a emporté n'aura pas réussi à altérer votre bonhomie naturelle et votre optimisme communicatif.

Que vous soyez remercié pour tous les services que vous avez rendus et tout le soin que vous avez apporté à la préparation de l'avenir de la commune. Que vos proches sachent combien votre disparition attriste tous ceux qui vous ont connu et combien leur peine est partagée.

Chacun a pu apprécier de travailler avec vous.

Marc, le conseil municipal, Hélène notre secrétaire, ainsi que Sylvie notre employée communale, nous te disent merci et au revoir.

Nouvelle élection

Des élections communales partielles pour 3 conseillers auront lieu :

1^{er} tour : Le dimanche 08 Janvier 2012

de 8 H 00 à 18 H 00

2^{ème} tour : le dimanche 15 Janvier 2012

de 8 H 00 à 18 H 00

A la suite de ces élections , le nouveau conseil municipal se réunira pour élire son maire et ses adjoints.

Le vote n'est autorisé qu'aux personnes inscrites avant le 1^{ER} Mars 2011.

Autres dates à retenir :

Elections présidentielles =

22 Avril 2012 & 06 Mai 2012

Elections législatives =

10 & 17 Juin 2012



Recensement des jeunes de 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. en vue de la Journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD)

Ils doivent se présenter à la mairie , munis de leur carte d'identité et du livret de famille

En cas d'absence de recensement dans les délais , vous êtes en irrégularité. Vous ne pourrez notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple : le baccalauréat).



Inscriptions sur les listes électorales

Les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 31 Décembre.
Les habitants qui ne seraient pas encore inscrits peuvent le faire aux heures d'ouverture de la mairie.
(voir horaires en page 12 de ce bulletin.)





Information du SMITCOM

Modification du service de ramassage des ordures ménagères au 02 juillet 2012

La commune vous informe que les membres du Comité Syndical du SMICTOM (Syndicat mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) ont retenu le principe de mise à disposition de bacs normalisés ainsi que la réduction de fréquence de passage à une collecte par semaine au lieu de deux passages (nous insistons sur le fait qu'il est inutile d'investir dans un bac à ordures ménagères).

Une enquête de dotation sera effectuée en Février 2012 pour une modification du service au 2 juillet de cette même année. La distribution des bacs sera effectuée au préalable, au mois de Mars et Avril 2012.

Vous pourrez poser toutes les questions éventuelles, soit par téléphone au 03.80.37.84.85 soit par message électronique sur le site www.smictom-plainedijonnaise.fr, rubrique « Nous contacter ».

Une réunion publique aura lieu le Mardi 17 janvier 2012
De 19 H 00 à 20 H 00 à la salle des fêtes de Longeault.



Taxe Foncière

Le conseil municipal apporte un démenti aux articles parus dans le « Bien Public » en date du 23 novembre et du 05 Décembre 2011.

Nous tenons à préciser quelques points :

- La taxe foncière n'a pas été augmentée dans notre commune depuis 2002, elle est de 26,08 %
- D'autre part le pourcentage est certes plus élevé par rapport à d'autres communes, mais la valeur locative cadastrale définie, il y a plus de trente ans, par des règles d'évaluation des impôts, est très faible dans notre commune.

Il s'avère que les pourcentages donnés par l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) sont cumulés avec les taux régionaux et départementaux, pour ces deux derniers la commune n'a pas pouvoir de les modifier.

De ce fait nous allons demander à l'UNPI de s'expliquer sur ce constat, et demander un démenti au journal du Bien Public qui ne devrait pas publier des informations et des chiffres erronés.

De plus dans l'article du 05 décembre, il s'avère que BEIRE Le FORT est cité en Titre de l'article, alors que le contenu du document ne fait pas apparaitre BEIRE LE FORT dans les communes les plus taxées, ce qui prouve la légitimité de notre démenti.

Le maire et plusieurs de nos conseillers municipaux ont inauguré la nouvelle ligne LGV



le 09 Septembre dernier, en compagnie de
Mr François SAUVADET, ministre de la Fonction
publique..

Ils ont effectué le parcours de Villers les Pots à Besançon
en 12 minutes environ soit 70 kms à 320 kms/heure

R.F.F. (Réseaux Ferrés de France) a demandé à la commune de nettoyer les abords de la ligne de chemin de fer vers le Chemin du Crosne



Le travail a été fait durant le mois de Novembre, par nos généreux bénévoles : Michel CLEMENT, François TREVES, André JEANROCH, Didier QUENOT, le conseil municipal les remercie de leur travail, ce qui permet à la commune de réaliser des économies.

Nos Joies

Naissances

Ambre WALNER est née le 05 Avril

Rémi GIVOISET est né le 24 Aout

Lou-Anne POULET est née le 06 Novembre

Mariage

Simon GUILLEMAIN & Laetitia ROUGERON

Se sont unis le 25 Juin

Nos Peines

Manon GOULLEROT le 16 Janvier

Nathalie PUGIN épouse GHIDINELLI le 06 Février

Martine Caroline MOUGEOLLES le 17 Octobre

Marc BON le 04 Décembre

Centre de loisirs de Collonges les Premières

Le conseil municipal a renouvelé la convention avec le centre de loisirs de Collonges les premières, pour l'année 2011/2012.



LOTO

Organisé par l'Amicale de Beire le fort

Samedi 03 mars 2012

À la salle des fêtes de Longeault



Malgré cette période de tristesse, le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2012

Que cette nouvelle année vous apporte la réussite.

Que cette nouvelle année déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité

Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient épargnés et que la joie soit au rendez-vous tout au long de l'année dans vos coeurs et dans ceux de vos proches.

Que vous souhaiter de mieux que dans votre vie la santé, dans vos affaires la prospérité et beaucoup d'amour tout au long de cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2012.





Infos pratiques

Les collectes de sang 2012

À GENLIS

**Centre Culturel Paul Orssaud
Salle des Petits Maitres de 8 h à 11 h 30**

Mercredi 04 Janvier

Mercredi 07 Mars

Mercredi 16 Mai

Mercredi 18 Juillet

A LONGECOURT

Salle de la grande Ferme de 16 h à 19 h

Vendredi 03 Février

Vendredi 06 Avril

Vendredi 29 Juin

Horaires d'ouverture de la mairie
Permanence du maire et des adjoints =
Lundi de 18 h 30 à 19 h 30

Secrétariat =
Mardi de 16 h 30 à 18 h 00
Jeudi de 14 h 30 à 16 h 00

Tél = 03 80 31 38 39